

## NOTE DOCUMENTAIRE N° 1

### FORUM SUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES OSC : RAISON D'ÊTRE

#### RAISON D'ÊTRE DU FORUM DANS LE PROCESSUS DU TROISIÈME FORUM DE HAUT NIVEAU D'ACCRA SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

Les organisations de la société civile (OSC) sont étroitement associées au système d'aide internationale en tant que bailleurs de fonds, bénéficiaires de l'aide, praticiens du développement et surveillants de la reddition de comptes en matière d'aide et de développement. En 2006, par exemple, les OSC ont acheminé 10 pour 100 de l'aide publique au développement (APD) aux pays en développement, à quoi elles ont ajouté entre 20 et 25 milliards de dollars US issus de leurs propres campagnes de financement. Les OSC, en raison des rôles multiples et cruciaux qu'elles jouent dans le développement, reconnaissent la nécessité d'être efficaces.

En juin 2008, plus de 70 organisations et réseaux de la société civile d'envergure nationale, régionale et mondiale ont tenu une conférence exploratoire à Paris pour rechercher les moyens de maximiser l'efficacité de leur travail de développement. C'est ainsi qu'est né le Forum sur l'efficacité du développement des OSC.

Le Forum, bien qu'inauguré en juin 2008, trouve sa raison d'être dans les questions soulevées lors de la préparation du Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Accra en septembre 2008. Les organisations de la société civile ont joué un rôle crucial en vue d'assurer le bon déroulement du Troisième Forum de haut niveau. Celui-ci a permis de faire le point sur les progrès accomplis par les donateurs et les États à l'égard de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*, entérinée en 2005. Les OSC se sont montrées critiques quant à l'état d'avancement des réformes annoncées par les donateurs et les pouvoirs publics. Le Forum de haut niveau devait porter sur le bilan de ces derniers, mais la question de l'efficacité de l'aide dispensée par les OSC a également fait l'objet d'un débat : comment les OSC peuvent-elles mettre en pratique les principes de la *Déclaration de Paris* ? Le Groupe consultatif multilatéral sur la société civile et l'efficacité de l'aide (GC)<sup>1</sup>, créé en 2007 sous le leadership de l'ACDI et du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide du CAD de l'OCDE, a eu pour mandat d'examiner cette question.

---

<sup>1</sup> Le Groupe consultatif comprenait trois pays donateurs (Canada, Norvège, France), quatre gouvernements de pays en développement (Colombie, Cameroun, Rwanda, Zambie) et huit OSC (CCCI, Concord, ActionAid, AWID, WIDE, Reality of Aid / IBON Foundation, Third World Network (Ghana), AFRODAD). On peut lire ses recommandations à l'adresse [http://ccic.ca/f/docs/002\\_aid\\_2008-08\\_ag\\_synthesis\\_and\\_recs.pdf](http://ccic.ca/f/docs/002_aid_2008-08_ag_synthesis_and_recs.pdf).

## Programme d'action d'Accra (paragraphe 20)

« Nous allons raffermir notre engagement auprès des OSC, considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé. Nous avons un intérêt commun à nous assurer que la contribution potentielle des OSC au développement est pleinement mobilisée. C'est pourquoi :

- a) Nous invitons les OSC à étudier comment elles entendent appliquer les principes sur l'efficacité de l'aide arrêtés à Paris (la Déclaration).
- b) Nous accueillons la proposition des OSC nous conviant à nous engager dans un processus multipartite conduit par elles et ayant pour but de rehausser l'efficacité de leur action en faveur du développement. Dans le cadre de processus, nous nous efforcerons : i) d'améliorer la coordination entre les efforts déployés par les OSC et les programmes gouvernementaux, ii) de renforcer la reddition de comptes pour les OSC sur les résultats obtenus, et iii) d'améliorer l'information sur les activités des OSC. »
- c) Nous œuvrerons avec les OSC à l'instauration de conditions propices à une maximisation de leur contribution au développement

Le Groupe de travail a consulté des OSC du monde entier au sujet du rôle qu'elles jouent dans le développement et l'aide internationale. Le GC, en tant qu'organe multilatéral, a convenu avec les membres des OSC que si la *Déclaration de Paris* constitue une étape importante dans l'amélioration de l'efficacité des donateurs et des États dans les relations d'aide internationale, il est clair que les principes qu'elle énonce ne peuvent s'appliquer directement aux OSC comme telles.

### APPLIQUER LES PRINCIPES DE LA DÉCLARATION DE PARIS AUX OSC ?

La *Déclaration de Paris* constitue un accord important auquel ont souscrit les donateurs et les États, et la mise en œuvre des engagements qu'elle prononce est de nature à améliorer l'efficacité de l'aide. Toutefois, ces principes et engagements ne tiennent pas compte du fait que les OSC sont des acteurs à part entière jouant dans le développement des rôles multiples et différents de ceux des pouvoirs publics et des donateurs. Au troisième Forum de haut niveau 3, à Accra, les OSC, notamment 700 d'entre elles souscrivant à la plateforme de Better Aid, ont proposé que les principes et engagements de la *Déclaration de Paris* visent à mesurer l'efficacité de l'aide, non seulement à la lumière des relations entre les donateurs et les bénéficiaires, mais aussi en fonction de l'incidence de l'aide sur les populations pauvres et marginalisées (c'est-à-dire l'efficacité *en matière de développement*)<sup>2</sup>. Les OSC ont

<sup>2</sup> Bien qu'on ne s'entende pas sur la définition de l'**efficacité en matière de développement**, pour le Forum, l'efficacité en matière de développement concerne les actions réalisées par les acteurs du développement, y compris dans le domaine de l'aide internationale, pour améliorer l'existence des personnes qui vivent dans la pauvreté ainsi que des marginalisés. Reconnu dans la législation internationale sur les droits de la personne, le développement est efficace s'il favorise des changements durables qui visent les causes profondes autant que les symptômes de la pauvreté, de l'inégalité et de la marginalisation. Compte tenu du nombre et de la diversité des OSC, ces dernières sont rarement définies en fonction de leur rôle dans le système d'aide internationale, mais plutôt en fonction de leur rôle dans le processus de développement. C'est pourquoi le Forum se concentre sur l'efficacité des OSC en matière de **développement**, et non pas seulement sur leur efficacité en tant qu'acteurs de l'**aide** internationale. Il n'empêche qu'on y traitera aussi de la participation des OSC, en particulier celle des OSC du Nord, au système d'aide internationale.

réclamé des réformes plus vastes s'appuyant sur la participation des citoyens en vue d'établir les priorités, pour une « prise en charge démocratique » du développement dans les pays en développement.

Les donateurs et les représentants des pouvoirs publics ont constamment fait allusion à la mise en pratique des principes de la *Déclaration de Paris* par les OSC dans les échanges qu'ils ont eus avec ces dernières en préparation de la réunion d'Accra. C'est ainsi que les OSC, au lieu d'accepter un cadre imposé de l'extérieur (soit la *Déclaration de Paris*), ont convenu, au moyen du Forum, d'élaborer et de faire valoir leur propre cadre d'efficacité du développement.

### **INITIATIVE DES OSC RELATIVEMENT À LA TENUE D'UN FORUM SUR L'EFFICACITÉ DES OSC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT**

Le cadre d'évaluation de l'efficacité des OSC en matière de développement ne se limitera pas à l'interprétation technique de la relation d'aide énoncée dans la *Déclaration de Paris* (efficacité de l'aide). Il vise plutôt une approche globale qui s'intéresse à l'incidence même de la coopération internationale au regard d'un développement axé sur l'humain (efficacité en matière de développement). En effet, de nombreuses OSC présentes dans les pays en développement participent activement au développement mais ont des liens ténus ou inexistantes avec l'aide internationale comme telle.

À l'issue de leur conférence exploratoire, les OSC ont déclaré qu'en raison des problèmes posés par l'efficacité de leur action en matière de développement, il leur fallait établir elles-mêmes un processus qui serait indépendant des pouvoirs publics et des donateurs officiels. C'est le rôle que jouera le Forum sur l'efficacité des OSC en matière de développement, lequel aura lieu de septembre 2009 à octobre 2011. Quoique indépendant, le Forum comportera un volet d'interaction avec les donateurs et les pouvoirs publics. Il s'appuiera en outre sur les acquis des cadres de responsabilisation actuels des OSC. Un document conceptuel, un plan de travail et une entente de financement existent déjà (voir le site [www.cso-effectiveness.org](http://www.cso-effectiveness.org)).

Bien que le Forum ait vu le jour indépendamment du Forum de haut niveau, il prendra comme point de départ les résultats d'Accra. Dans le *Programme d'action d'Accra* (PAA) (voir l'encadré), donateurs et États expriment un intérêt commun à s'assurer que « la contribution [...] des OSC au développement est pleinement mobilisée ». Les auteurs du PAA reconnaissent le bien-fondé du Forum et considèrent les OSC comme « de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé ».